



**Autorité de Régulation des
Télécommunications et des Postes**

OBSERVATOIRE DE LA TELEPHONIE FIXE

Tableau de bord au 30 septembre 2013

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	2
2. PARC	3
3. TAUX DE PENETRATION	8
4. PARTS DE MARCHÉ	9
5. TRAFIC.....	11

1. INTRODUCTION

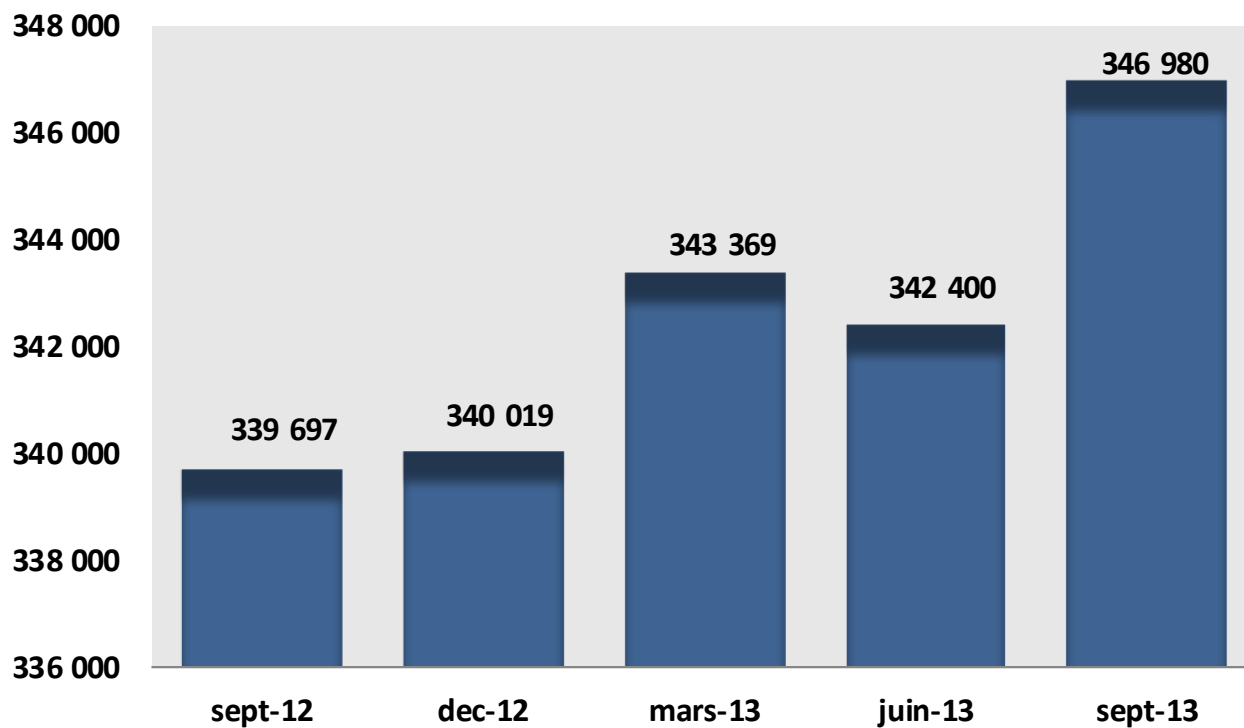
Aux termes de l'article 127 de la loi n°2011-01 du 24 février 2011 portant Code des Télécommunications, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) est chargée, entre autres, « d'assurer le suivi et de mettre à la disposition des autorités gouvernementales et des acteurs des secteurs régulés, des informations pertinentes relatives notamment à la performance des opérateurs ».

C'est dans ce cadre que l'ARTP a mis en place en son sein, un Observatoire du marché des télécommunications qui lui permet de suivre, d'analyser et de présenter régulièrement les évolutions enregistrées sur le marché des télécommunications au Sénégal. Cet Observatoire est alimenté par des informations collectées auprès des opérateurs titulaires de licence selon une périodicité et un format prédéfinis. Sur cette base, l'ARTP procède à la publication de tableaux de bord trimestriels sur son site internet (www.artp.sn) permettant d'assurer une meilleure visibilité sur le marché des télécommunications.

Ainsi, ce tableau de bord présente les principaux indicateurs retenus par l'ARTP pour suivre les évolutions observées sur le marché de la téléphonie fixe au 30 septembre 2013. Ceux-ci concernent le parc de lignes, le taux de pénétration, les parts de marché des opérateurs ainsi que le trafic.

2. PARC

Evolution trimestrielle du parc global de lignes



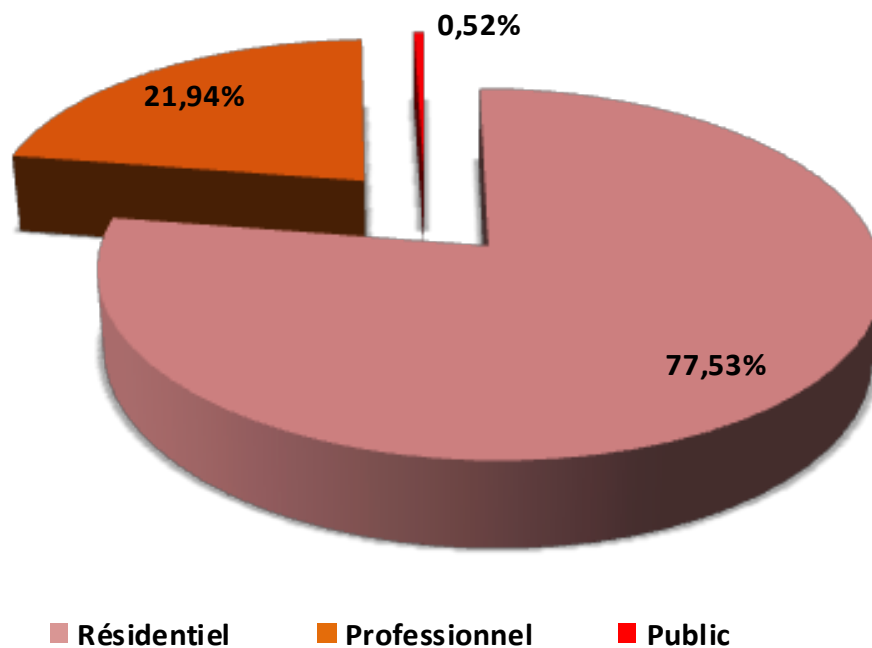
Croissance trimestrielle du parc global de lignes

	sept-12	dec-12	mars-13	juin-13	sept-13
Parc total	339 697	340 019	343 369	342 400	346 980
Croissance nette trimestrielle¹	-3 315	322	3 350	-969	4 580
Croissance en %²	-0,97%	0,09%	1,0%	-0,3%	1,3%

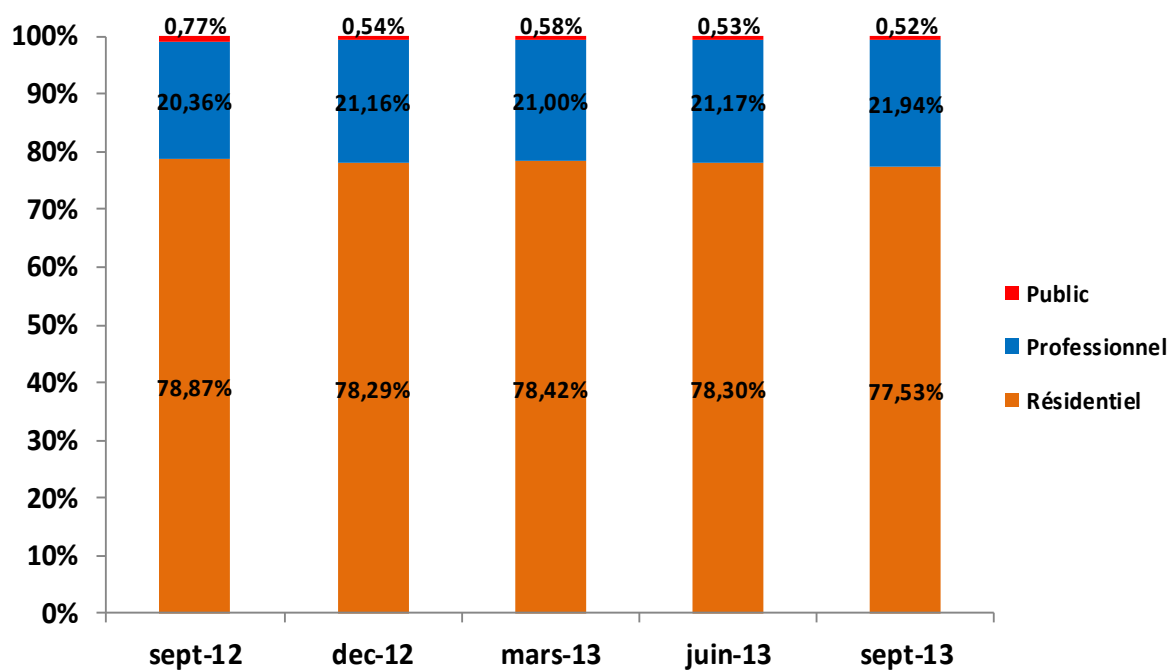
1 La croissance nette du trimestre N = le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1.

2 La croissance en % du trimestre N = (le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1) / le parc à la fin du trimestre N-1.

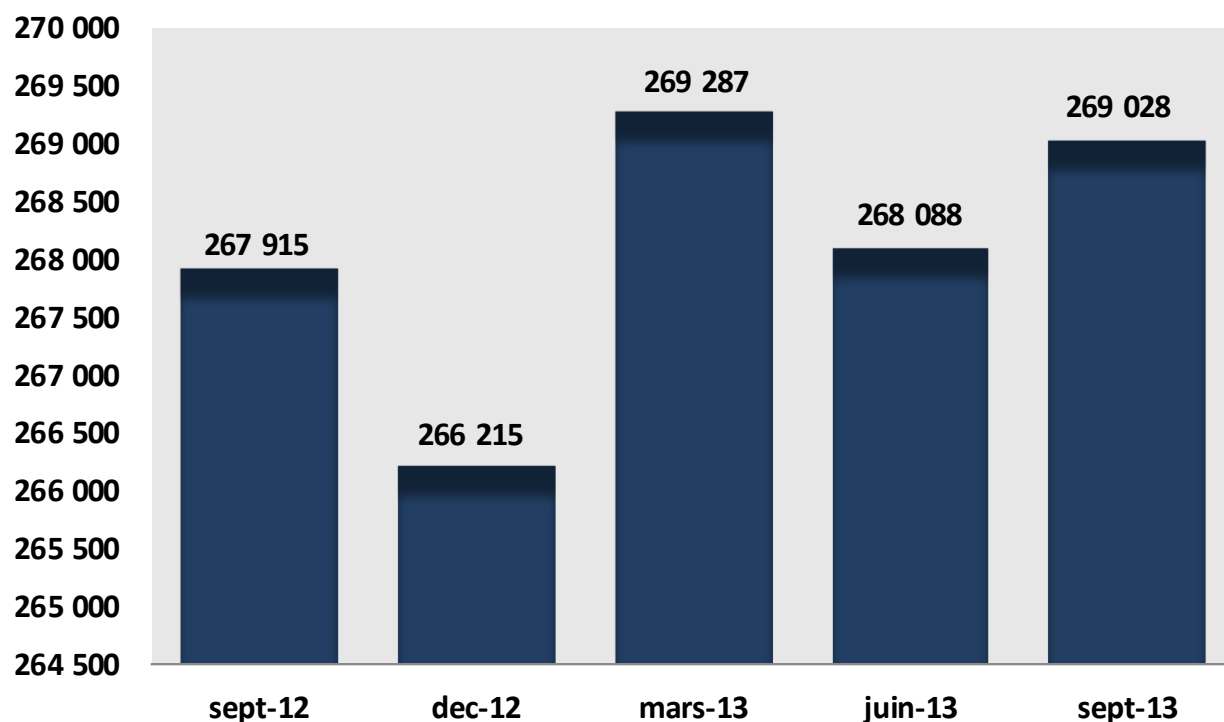
Répartition du parc de lignes au 30 septembre 2013



Evolution trimestrielle de la répartition du parc de lignes



Evolution trimestrielle du parc de lignes résidentielles



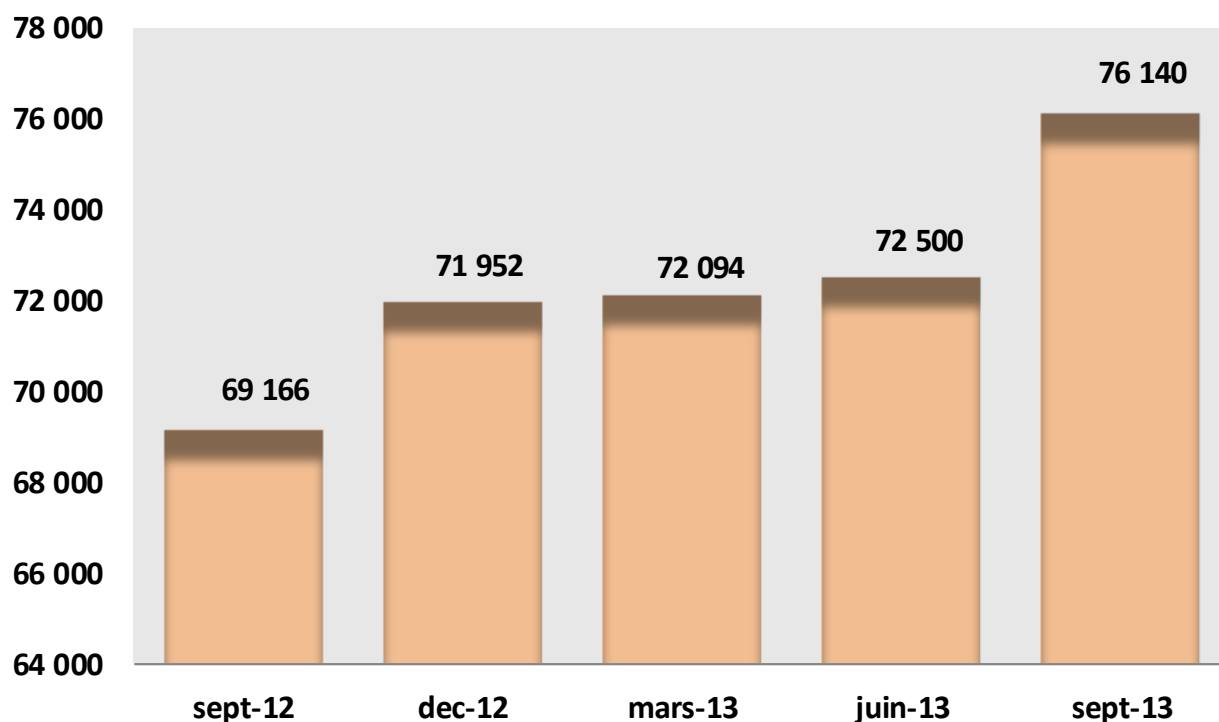
Croissance trimestrielle du parc de lignes résidentielles

	sept-12	dec-12	mars-13	juin-13	sept-13
Parc total	267 915	266 215	269 287	268 088	269 028
Croissance nette trimestrielle ³	-2 564	-1 700	3 072	-1 199	940
Croissance en % ⁴	-0,95%	-0,63%	1,15%	-0,45%	0,35%

³ La croissance nette du trimestre N = le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1.

⁴ La croissance en % du trimestre N = (le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1) / le parc à la fin du trimestre N-1.

Evolution trimestrielle du parc de lignes professionnelles

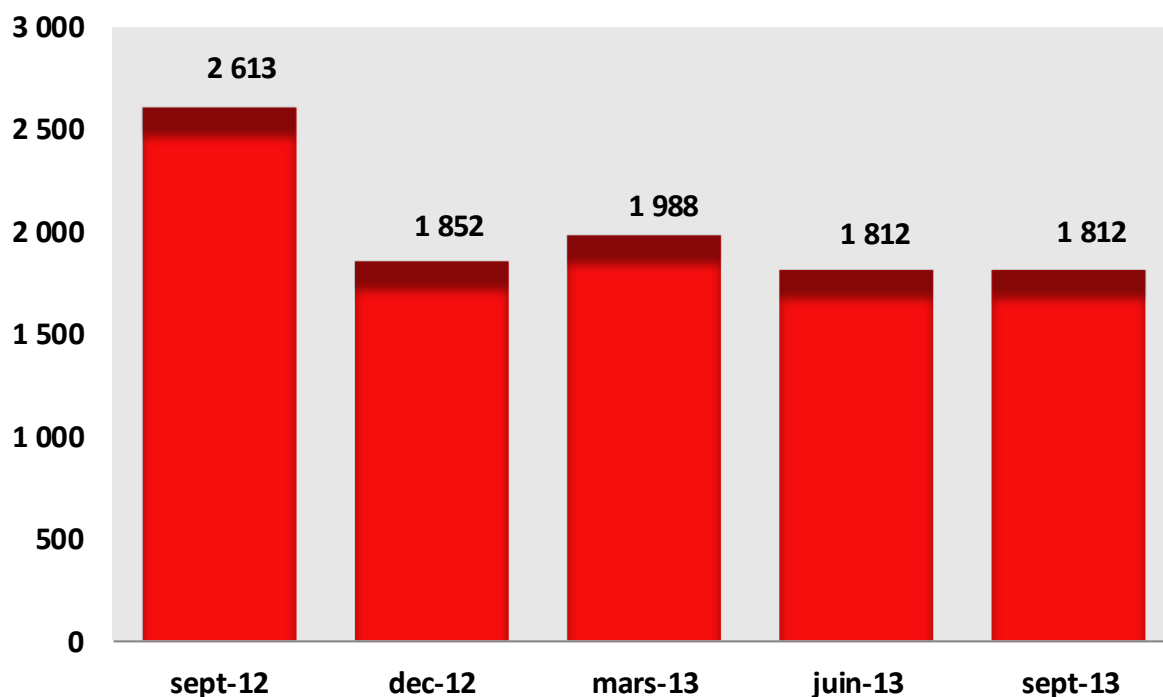


Croissance trimestrielle du parc de lignes professionnelles

	sept-12	dec-12	mars-13	juin-13	sept-13
Parc total	69 166	71 952	72 094	72 500	76 140
Croissance nette trimestrielle 5	-706	2 786	142	406	3 640
Croissance en % 6	-1,01%	4,03%	0,20%	0,56%	5,02%

5 La croissance nette du trimestre N = le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1.

6 La croissance en % du trimestre N = (le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1) / le parc à la fin du trimestre N-1.

Evolution trimestrielle du parc de lignes publiques ⁷

Croissance trimestrielle du parc de lignes publiques

	sept-12	dec-12	mars-13	juin-13	sept-13
Parc total	2 613	1 852	1 988	1 812	1 812
Croissance nette trimestrielle ⁸	-48	-761	136	-176	0
Croissance en % ⁹	-1,8%	-29,1%	7,3%	-8,9%	0,0%

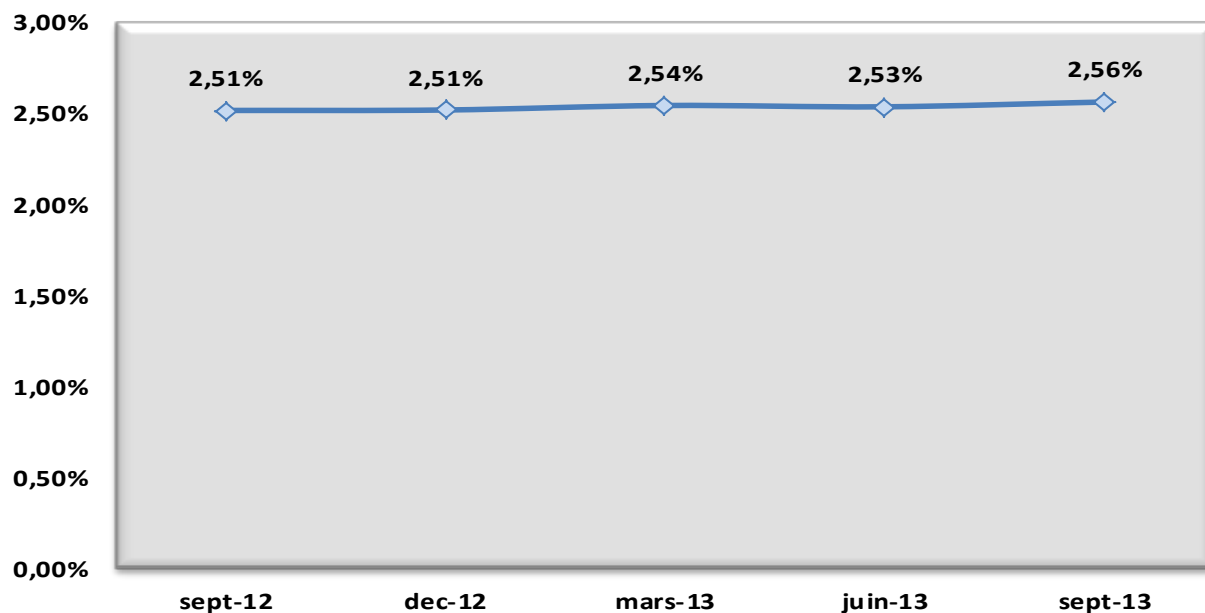
⁷ Le parc de lignes publiques regroupe les cybers, les télé centres et les publiphones.

⁸ La croissance nette du trimestre N = le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1.

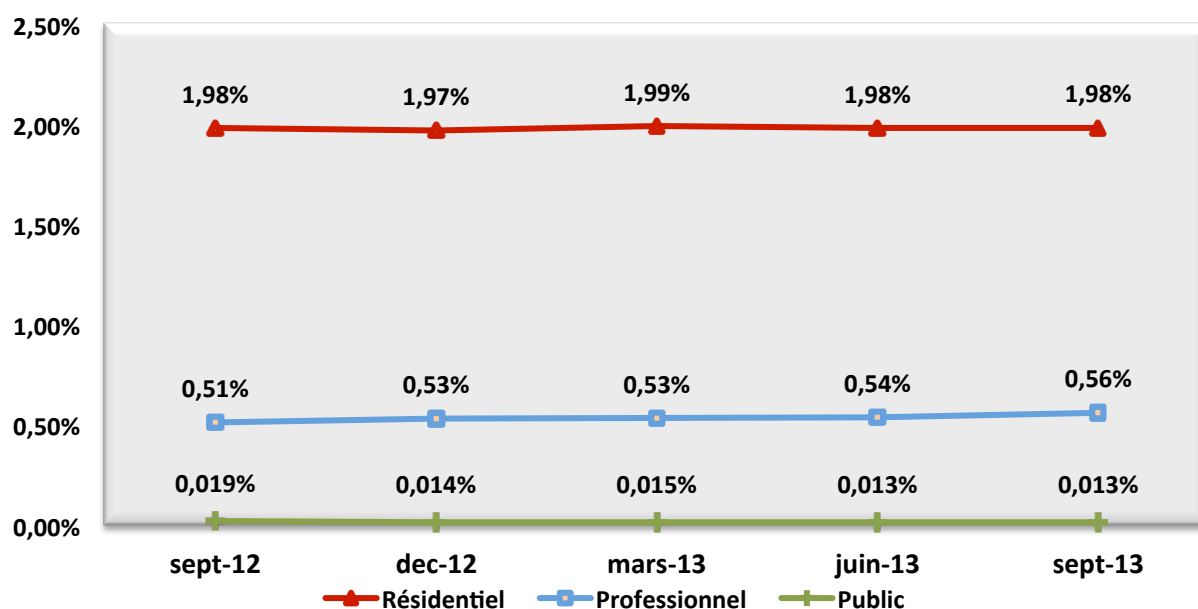
⁹ La croissance en % du trimestre N = (le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1) / le parc à la fin du trimestre N-1.

3. TAUX DE PENETRATION¹⁰

Evolution trimestrielle du taux de pénétration



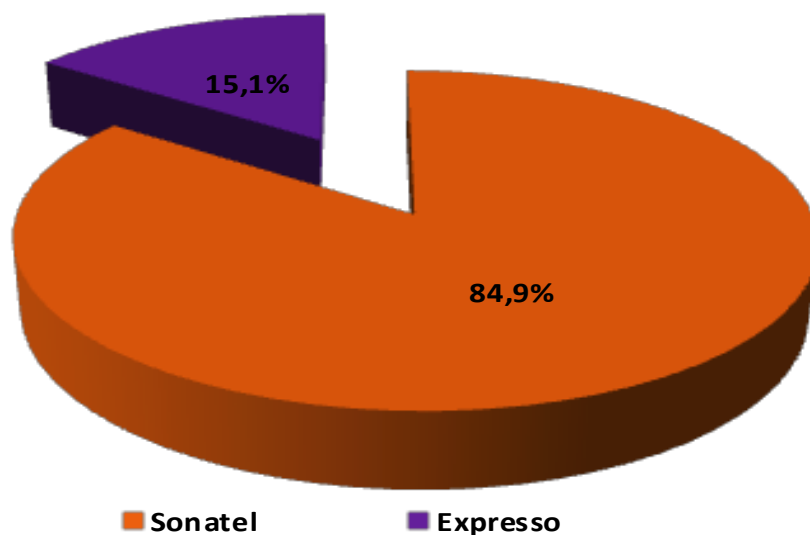
Evolution trimestrielle du taux de pénétration par segment de marché



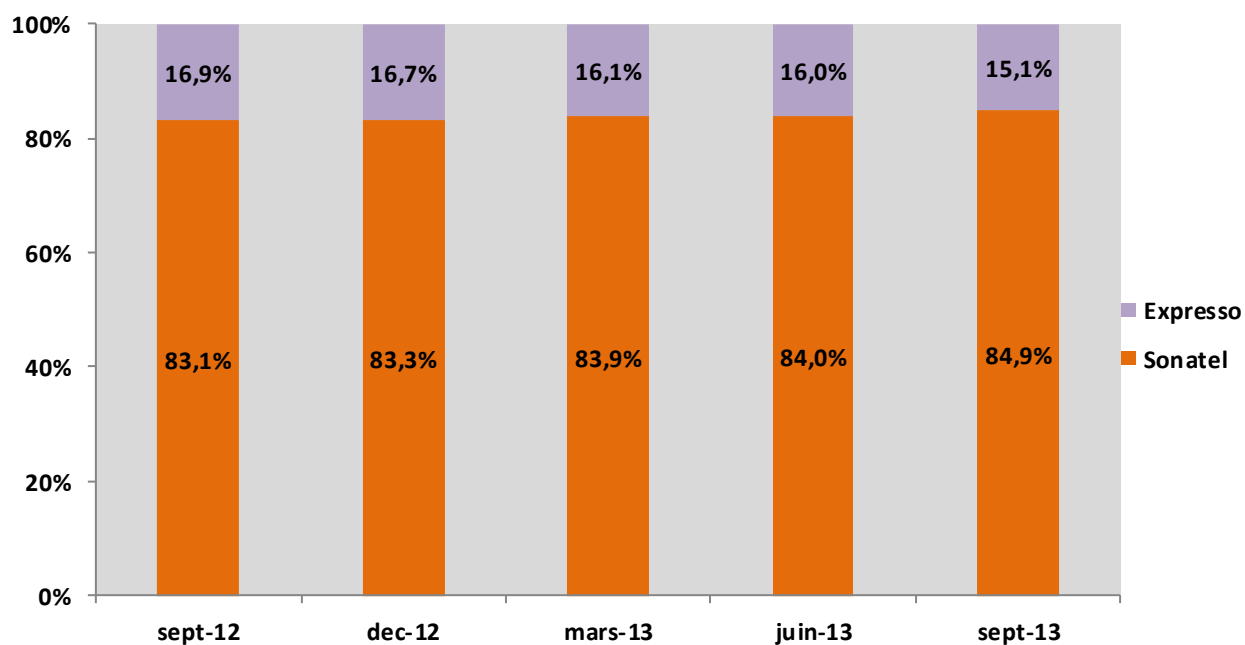
¹⁰ Le taux de pénétration est obtenu en divisant le nombre total de lignes de téléphonie fixe par la population du Sénégal qui est estimée à 13 527 020 habitants en 2012 et à 13 567 338 habitants en 2013 (source : ANSD). Par ailleurs, on considère la population de l'année (n-1) pour le calcul du taux de pénétration des deux derniers trimestres de l'année (n-1) et des deux premiers trimestres de l'année (n), puis la population de l'année en cours (n) pour le troisième trimestre de l'année (n).

4. PARTS DE MARCHÉ¹¹

Parts de marché des opérateurs au 30 septembre 2013

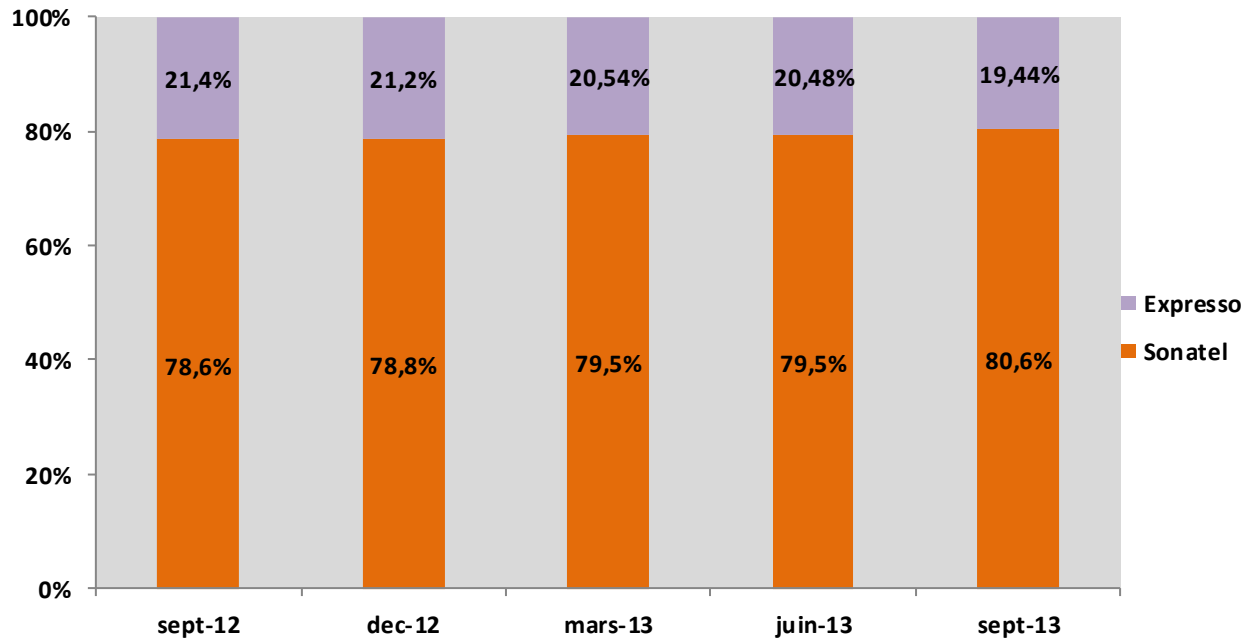


Evolution trimestrielle des parts de marché des opérateurs

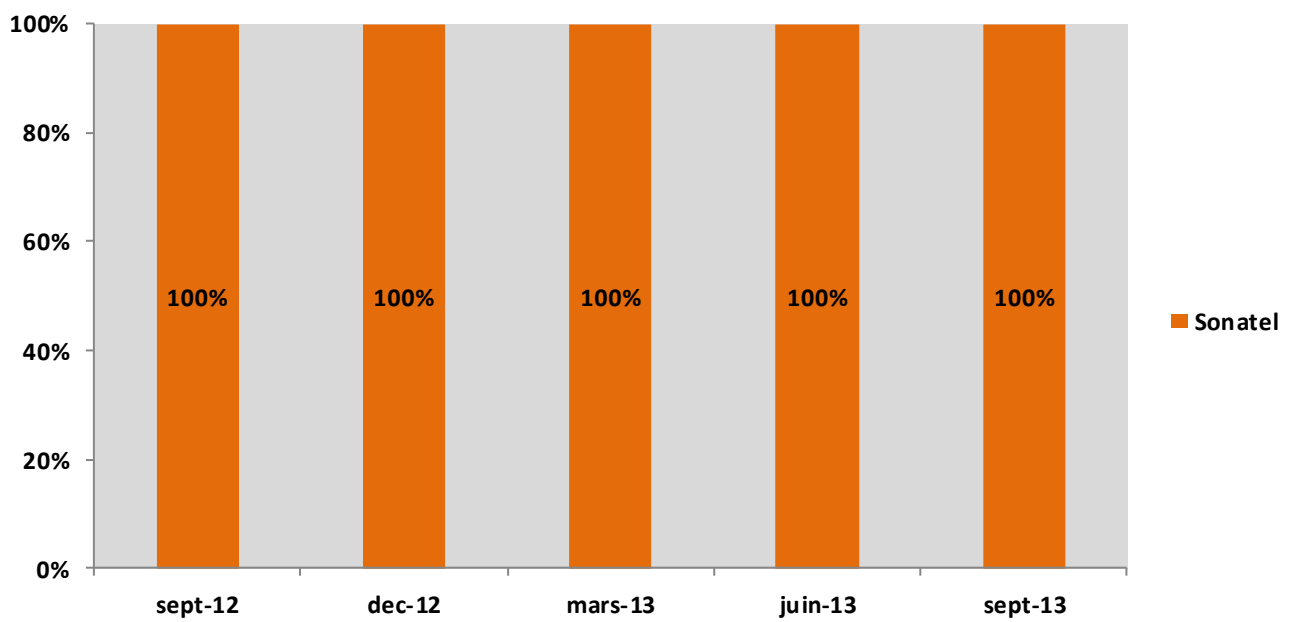


¹¹ La part de marché est égale au parc de lignes de téléphonie fixe par opérateur divisé par le parc global de lignes fixes

Evolution trimestrielle des parts de marché du segment résidentiel

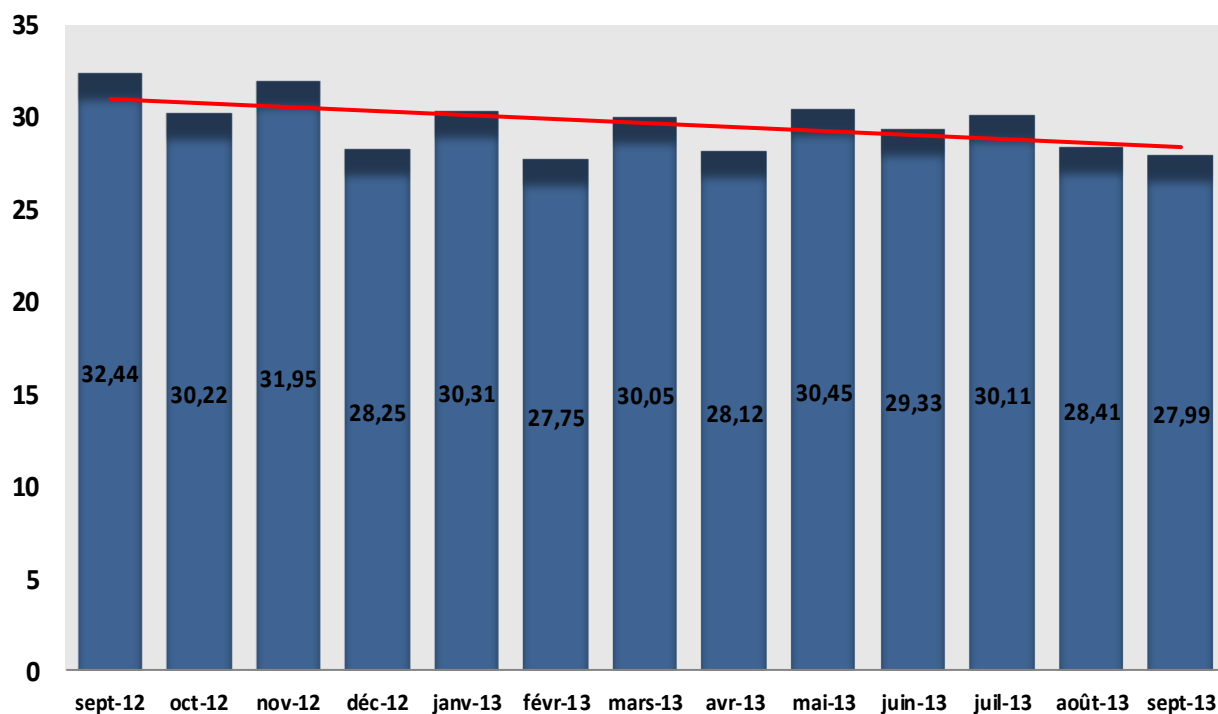


Evolution trimestrielle des parts de marché du segment professionnel

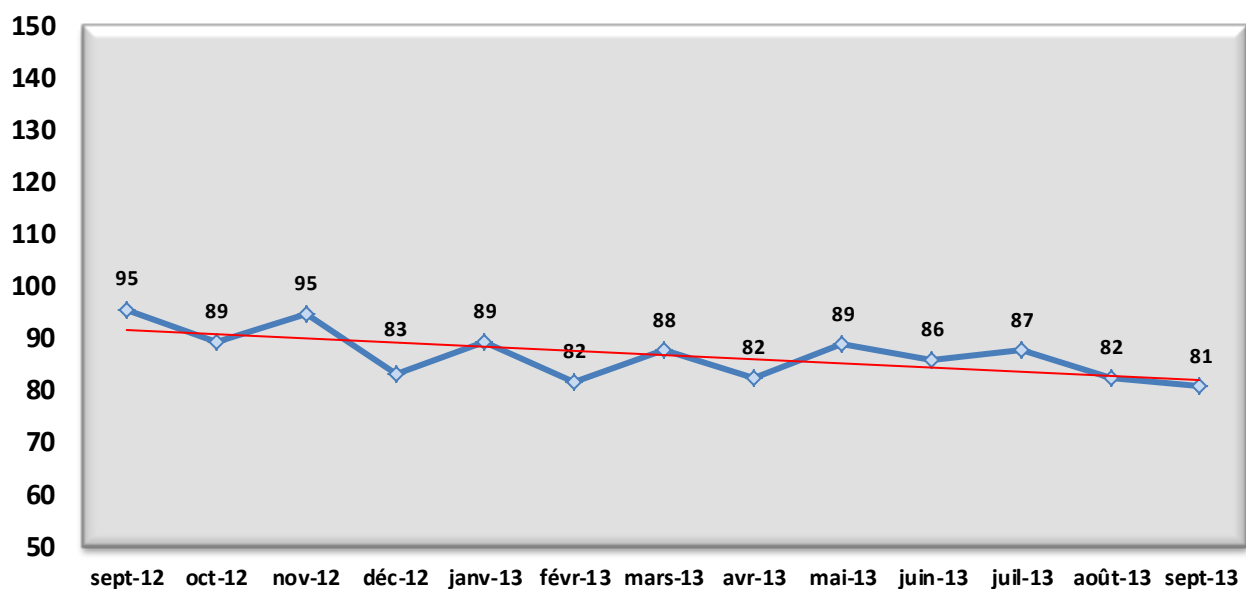


5. TRAFIC

Evolution mensuelle du trafic voix sortant (en million de minutes)



Evolution mensuelle de l'usage moyen sortant par ligne¹²(en minutes)



¹² L'usage moyen mensuel sortant par ligne est obtenu en divisant le trafic sortant de la téléphonie fixe en minutes par le parc des lignes fixes.